

Séminaire « université, entreprises, territoires : des écosystèmes en consolidation pour une innovation plus durable et inclusive »

Lieu : Clermont-Ferrand

Date : 5 et 6 avril 2022

Organisateurs : Fnau, AVUF, Intercommunalités de France, France urbaine, Villes de France + Clermont Auvergne Métropole + France Universités +CGE

Participants : adhérents aux associations organisatrices, représentants d'établissements (via CPU et CGE), représentants d'entreprises ou d'organisations d'entrepreneurs et de

Le contexte :

Les acteurs de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, se trouvent au croisement de champs de forces qui révèlent et accélèrent leurs mutations :

- Le long cheminement vers l'autonomie rapproche les établissements universitaires de leurs territoires respectifs ; à l'opposé ou en complément des dynamiques d'internationalisation et de création de réseaux européens ou mondiaux, l'ancrage territorial et les liens de proximité noués avec l'environnement public ou privé se densifient,
- La crise sanitaire a participé, dans l'urgence, du renforcement et de l'élargissement de ces relations : sur un socle englobant les questions d'aménagement, d'immobilier et d'investissement, les enjeux de vie étudiante, d'entrepreneuriat ou d'engagement sociétal sont venus consolider et structurer durablement des partenariats multiples entre les établissements et les territoires ; en contrepoint la digitalisation et le e-learning interrogent sur une possible dématérialisation de l'enseignement et, par conséquence, sur son ancrage local,
- Les mutations se poursuivent : aujourd'hui, les établissements préparent leurs contrats de site, qui comportent désormais un volet territorial, continuent à répondre à des appels à projets (notamment du PIA4) ou à mettre en œuvre ceux dont ils ont été lauréats, gèrent ou préparent la dévolution de leur patrimoine, etc. Parallèlement, les intercommunalités urbaines écrivent leurs stratégies d'enseignement supérieur et d'innovation, contribuent aux SRDEII et SRESR, se préparent à contribuer au nouveau volet territorial des contrats de site, etc...
- Les dynamiques attendues (démographie) et inattendues (rebond économique) du marché du travail remettent en exergue la question de l'adéquation entre l'offre de formation, les aspirations des nouvelles générations et les attentes des entreprises. L'émergence de GPEC territoriales souligne la dimension locale des réponses à apporter à ces tensions et le rôle que les intercommunalités urbaines peuvent jouer dans la mobilisation des compétences de leurs habitants,
- Enfin et surtout, les défis auxquels doivent faire face les territoires urbains pour répondre au réchauffement climatique et à ses conséquences nécessitent une mise en coalition des acteurs de l'enseignement, de l'innovation, de l'entreprise et des collectivités locales. Les transformations technologiques et sociétales majeures qui s'engagent passent par de nouveaux partenariats public-privé-population au sein desquels les universités seront des parties prenantes décisives.

Les objectifs : pour travailler par l'exemple et l'expérience ces nouvelles coopérations, nous vous proposons deux demi-journées d'immersion dans un territoire qui invente et met en œuvre ces coalitions et dynamiques innovantes. C'est l'occasion, en « présentiel », de s'imprégner du parcours et des réalisations montferrandais mais aussi de travailler en « miroir » sur les initiatives d'autres territoires français autour des thématiques relevant des relations entreprises / universités / territoires. Il s'agira de croiser les expériences et les regards autour des 4 questions suivantes :

1. Les territoires s'engagent de plus en plus vers les questions de formation / compétences / mise en adéquation des attentes des acteurs économiques avec l'offre de formation territoriale. Les métropoles et agglomérations ont-elles leur place aux côtés des acteurs « traditionnels » de la formation (Régions, Etat...) ? Comment peuvent-elles valoriser leur compétence de « proximité », notamment avec les acteurs économiques ?
2. L'attractivité est un thème chahuté actuellement sur les territoires. Les universités rentrent dans le jeu de la compétition pour attirer les talents (enseignants, étudiants, chercheurs...). C'est un champ supplémentaire de coopération avec les métropoles, voire avec les acteurs économiques. Pour quelles finalités ? Avec quels moyens / outils ? Et comment se protéger des dérives d'une concurrence aux effets parfois néfastes ?
3. L'entrepreneuriat étudiant devient un thème dominant de l'action économique des métropoles, qu'il s'agisse de la création de start up ou d'entreprises plus informelles ; est-ce un outil réel de fidélisation des jeunes sur les territoires qui les accueillent pour leurs études ? l'impact sur la création d'entreprises et d'emplois est-il réel et durable ?
4. Les outils de coopérations se multiplient (fondations, structures de valorisation, demain les SPLu...); les agglomérations et métropoles ont-elles envie de s'y engager ? comment se structurent-elles pour s'engager dans ces nouveaux partenariats ?

Le déroulé prévisionnel :

- **5 avril après-midi** au Hall 32 : Les nouvelles relations de partenariat entre université, entreprises et territoires (innovation, entrepreneuriat, emploi...) :
 - Accueil / Plénière : présentation du lieu et du projet, interventions de ses principaux acteurs (entreprises, pôles de compétitivité, campus des métiers et qualifications...) + interventions en « miroir » de projets comparables,
 - Visites thématiques du site
 - Travail en ateliers : entrepreneuriat, projets innovants, PEI, Fonds d'innovation Clermont Auvergne
 - Key note speaker (tbc)
- **Fin de journée** : Cocktail dînatoire et échanges informels
- **6 avril matin** à l'Institut d'Auvergne de Développement du Territoire (IADT) : la trajectoire d'un territoire
 - Plénière : de la fusion des universités à l'Isite en passant par le Pôle Universitaire d'Innovation, la construction d'un projet d'excellence territoriale,
 - Ateliers : Europe (autour de la démarche Urbact) ; Québec ; coopérations inter-territoires (Vichy)